


# Quelle rentrée chorale ?

# Café choral



Version mise à jour  
27/08/2020  
(pages 17 et 18, lieux de culte)

# Bien des questions...

- As-t-on le droit de répéter, de faire des concerts ? A plus de 10 ?
- Doit on faire des déclarations ?
- Quand reprendre ?
- Où chanter ?
- Combien de chanteurs ?
- Quelle disposition, quelle surface, quel volume ?
- Avec ou sans visières ou masques ?
- Quelle responsabilité pour le chœur ?
- Comment faire vivre le groupe ?
- Etc...



# Déroulé

- Introduction
- Les aspects sanitaires
- Les aspects légaux
- Une approche des solutions et protocoles possibles
- Echange d'expériences

# Introduction

# Légalité ≠ Sécurité

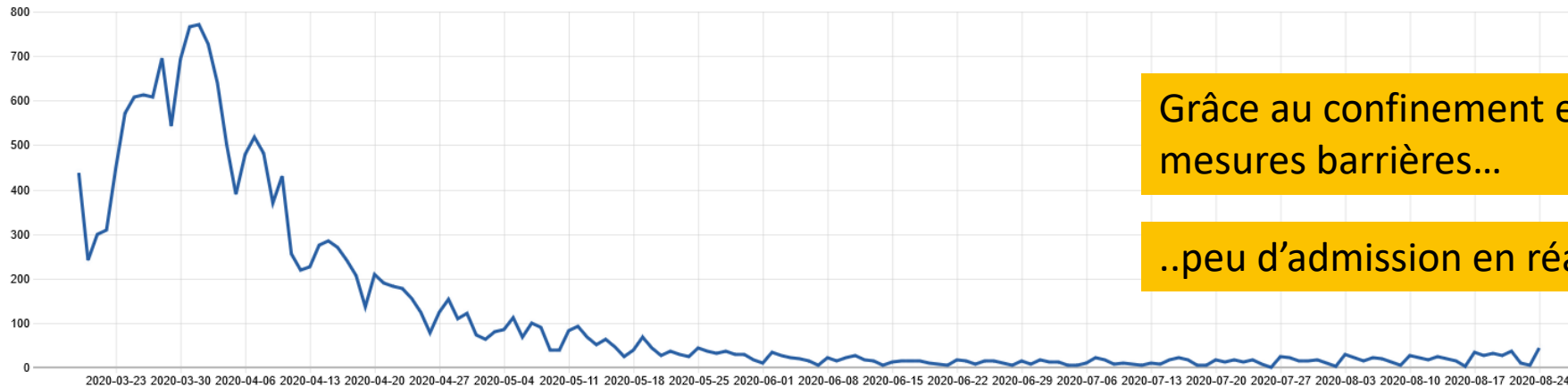
Une action peut être

- Légale mais dangereuse
- Illégale mais sans danger



# Pas de panique

Nombre quotidien de nouvelles admissions en réanimation pour COVID-19  
France

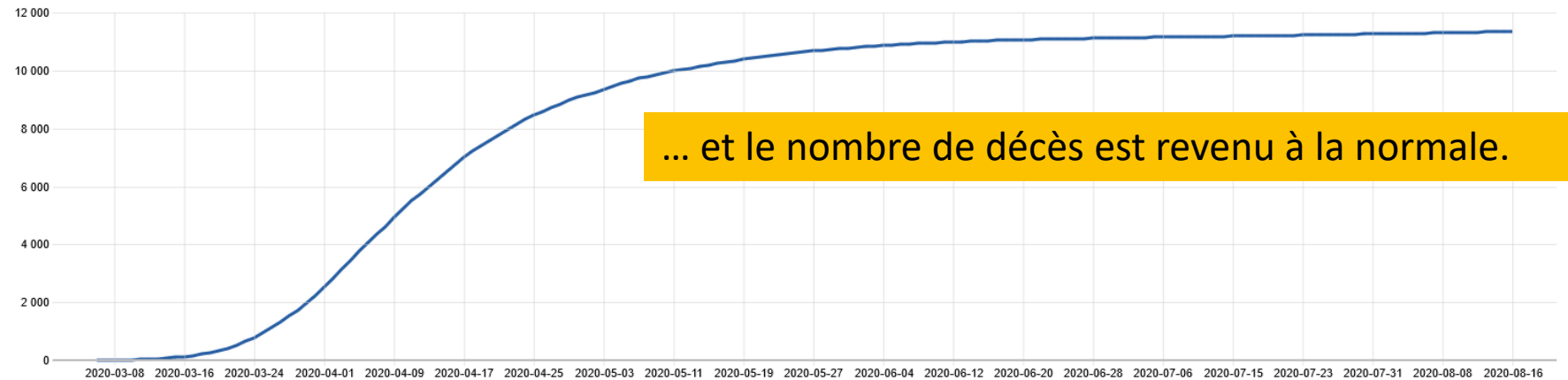


Grâce au confinement et à l'application générale des mesures barrières...

..peu d'admission en réanimation

Source : Etablissements de santé déclarant des cas confirmés de COVID-19

Nombre cumulé de décès associés au Covid-19  
France

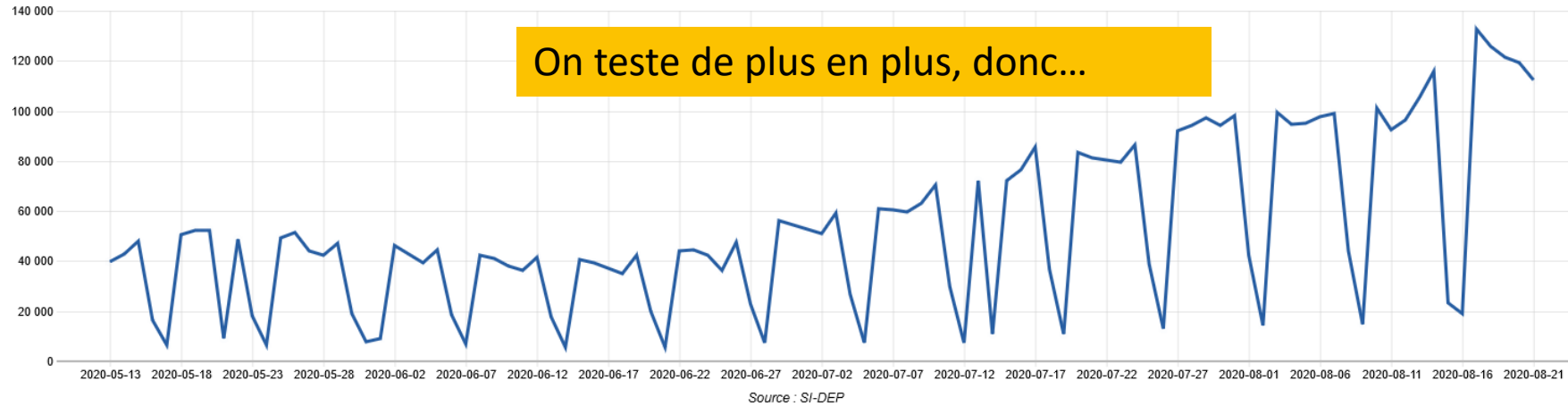


... et le nombre de décès est revenu à la normale.

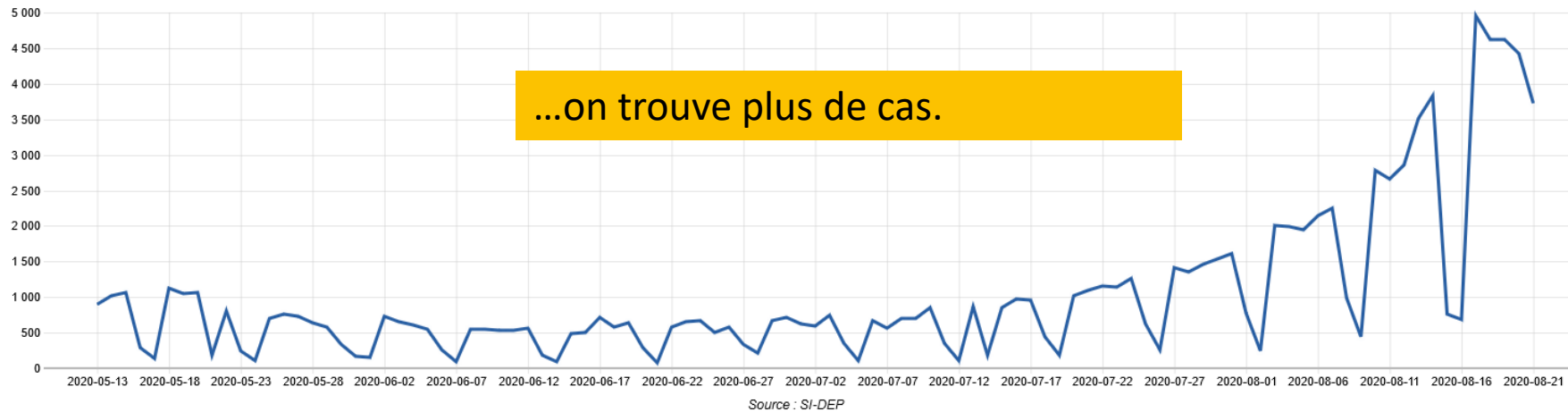
Source : Santé publique France - Inserm-CépiDc

# Pas de panique

Nombre de personnes testées  
France



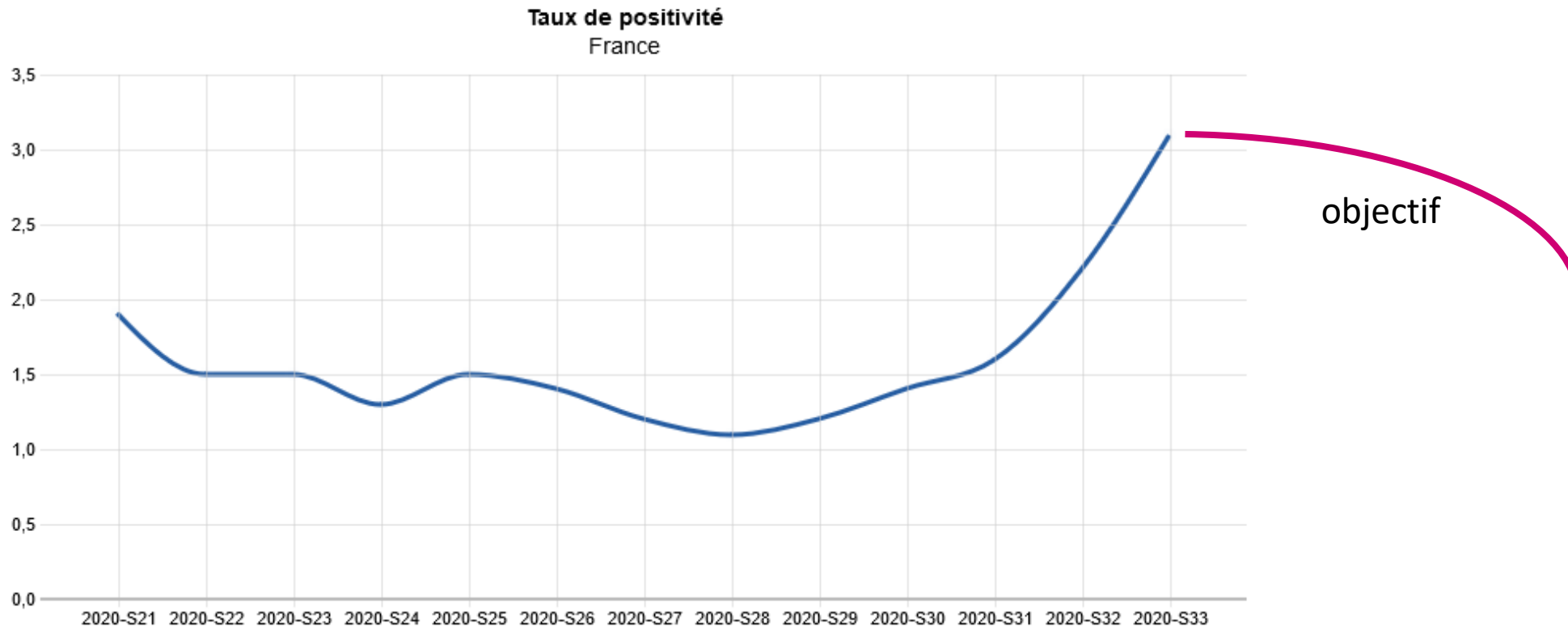
Nombre de personnes positives  
France



# Pas de panique, de la vigilance

**Néanmoins, parmi les personnes testées, on voit une remontée en pourcentage des cas positifs suite au déconfinement puis au vacances.**

Les mesures sanitaires, imparfaites et contraignantes ont eu un effet.





# Assumer sa responsabilité collective sans renoncer au chant collectif.

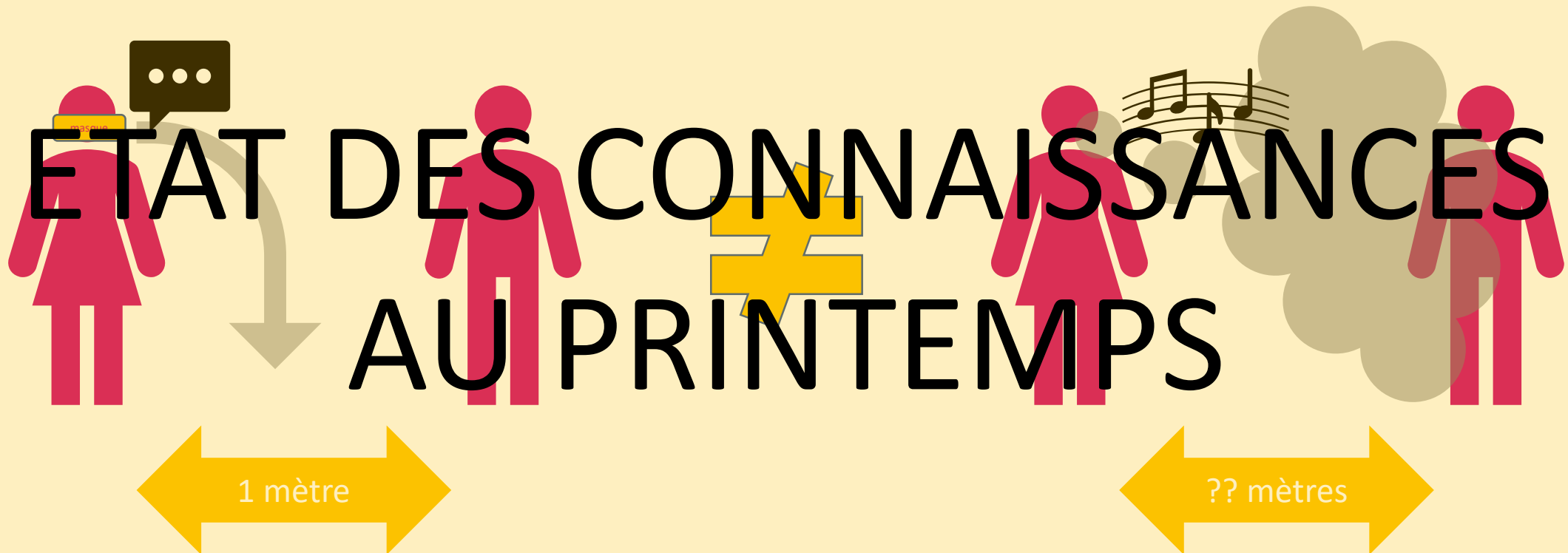
- Le chant choral n'est pas dangereux
- C'est la COVID qui tue
- Des précautions sanitaires réduisent le risque collectif et individuel
- **L'objectif est de chanter ensemble à nouveau**
  - En limitant le risque pour les pratiquants
  - En contribuant à limiter la circulation du virus
  - Dans les meilleures conditions possibles

# COVID et chant choral aspects sanitaires

# Contamination aérienne

Voix parlée  
Gouttelettes qui tombent au sol

Voix chantée  
Aérosols en suspension dans l'air



# Contamination aérienne

## Voix parlée ou chantée

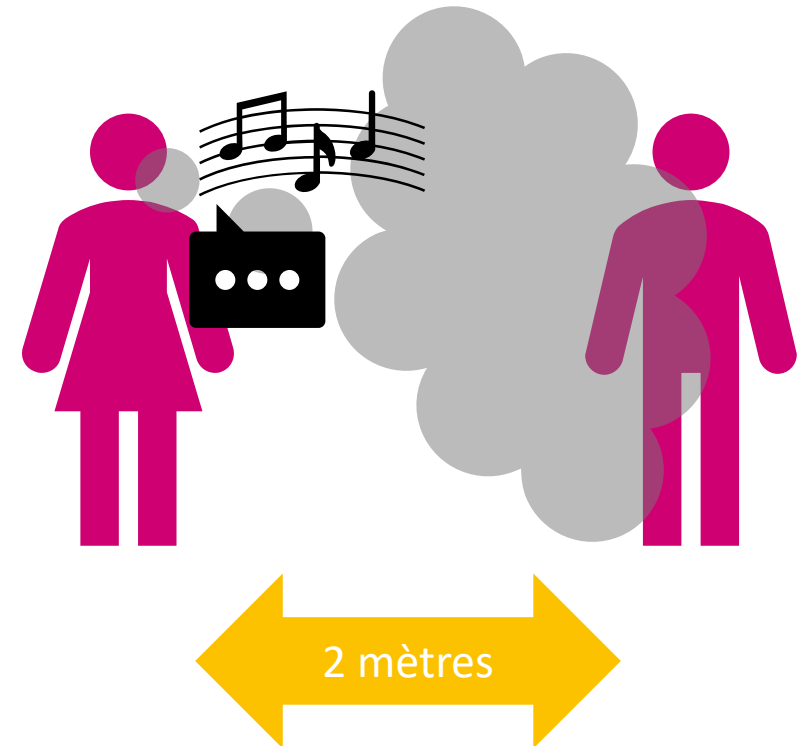
L'émission semble dépendre du volume sonore.

Le chant n'est pas en lui-même beaucoup plus contaminant.

Mais il est souvent plus fort qu'une interaction sociale normale et peut donc propager plus d'aérosols.



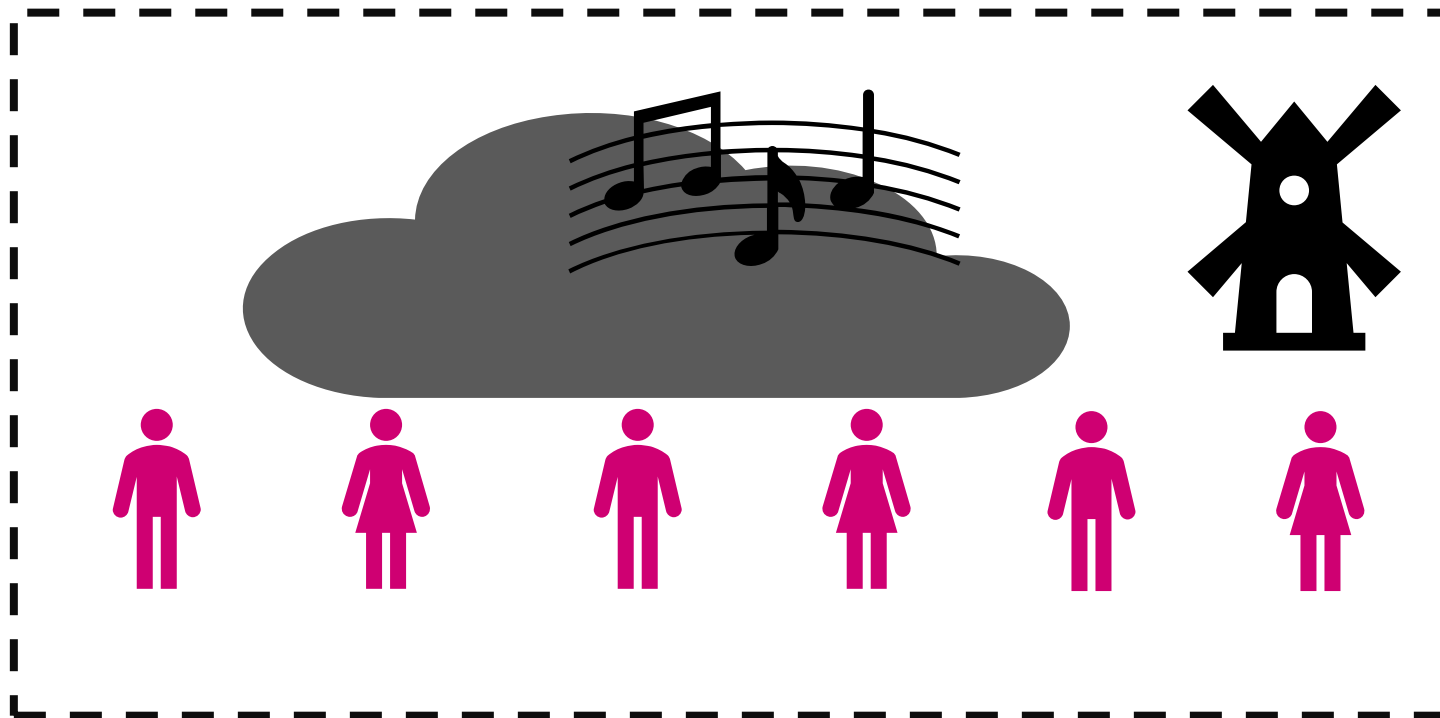
Voix parlée ou chantée  
**Aérosols** en suspension dans l'air



# Contamination aérienne

Chant choral en milieu confiné = activité à risque accru

- Limiter exposition aux projections initiales : adapter disposition
- Limiter exposition à une concentration d'aérosols : adapter effectif à salle (taille, renouvellement d'air...)



Protéger les populations à risques



# Masque ? Visière ?

- Le masque chirurgical n'est pas la solution magique. Il limite partiellement la quantité d'aérosols et la distance de projection initiale. C'est un des facteurs à considérer.
- Le masque FFP2 ne semble pas adapté à la pratique du chant. Il peut protéger le chef.
- Les visières ne font que rediriger la projection initiale d'aérosols.

# Le risque: une équation complexe

Le risque d'un épisode contagieux dans un groupe

Plus d'aérosols

$$\text{risque "Collectif"} = \left\{ \frac{\text{proximité} \times \text{volume sonore}}{\text{renouvellement d'air} \times \text{port masque}} \right\} \times \text{géographie}$$

La dangerosité pour l'individu en cas de contamination

Moins d'aérosols

Facteur de risque collectif

$$\text{risque "Individuel"} = \text{risque "C"} \times \text{âge} \times \text{maladies}$$

# COVID et chant choral aspects réglementaires



# La situation réglementaire

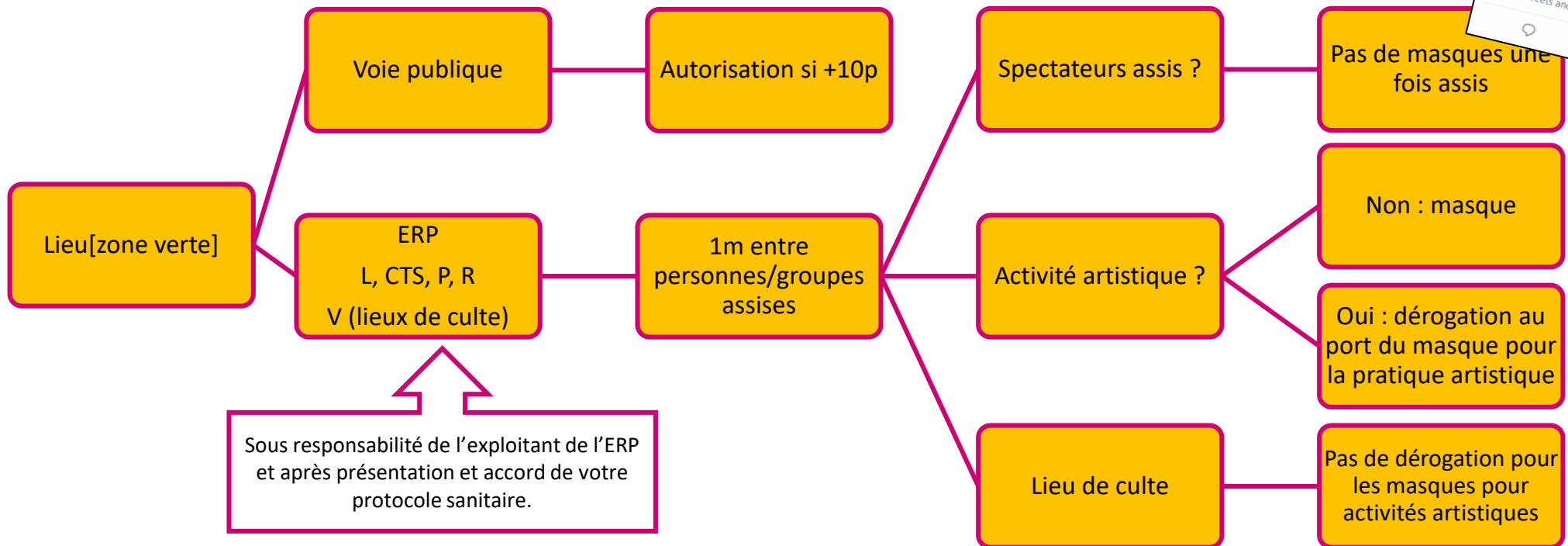
- Cadre national : Décret du [10 juillet](#), et ses amendements successifs
  - Applications des gestes barrières génériques (annexe 1)
  - + 10 personnes en lieux ouverts au public et voie publique : Autorisation préalable avec dépôt de protocole sanitaire.
    - **SAUF dans Etablissement Recevant du Public (ERP)** où accueil est autorisé par le décret :
      - Classification selon lieu d'exercice de l'activité et zonage épidémique
      - Masque obligatoire « Sauf pour la pratique d'activités artistiques » (art.45§2)
  - Exception des lieux de cultes : Art.47 ne traite que du culte pas des activités concert, théoriquement pas d'exemption du masque.
  - *Evolutions pour septembre 2020 ?*
- Préconisations du Ministère de la Culture : 26 juin Aide à la reprise « [Musique](#) » :
  - Concernant les pratiques vocales, elles peuvent être reprises en petit effectif adapté à l'espace disponible, en répétant en ligne avec un espacement de 2 mètres dans tous les sens entre chaque chanteur.
  - Pour les ensembles vocaux, la distance radiale entre chaque chanteur doit être **de 2 mètres**, en ligne de préférence. S'il y a plusieurs rangs, organiser un **décalage**.
  - Dans le cas particulier du **chef de chœur** qui dirige un ensemble vocal face au chœur en formation concert et sans mise en espace, la distance est de **3 à 5 mètres** minimum avec port du masque obligatoire pour le chef de chœur. Un écran de protection peut être utilisé en complément.

# La situation réglementaire

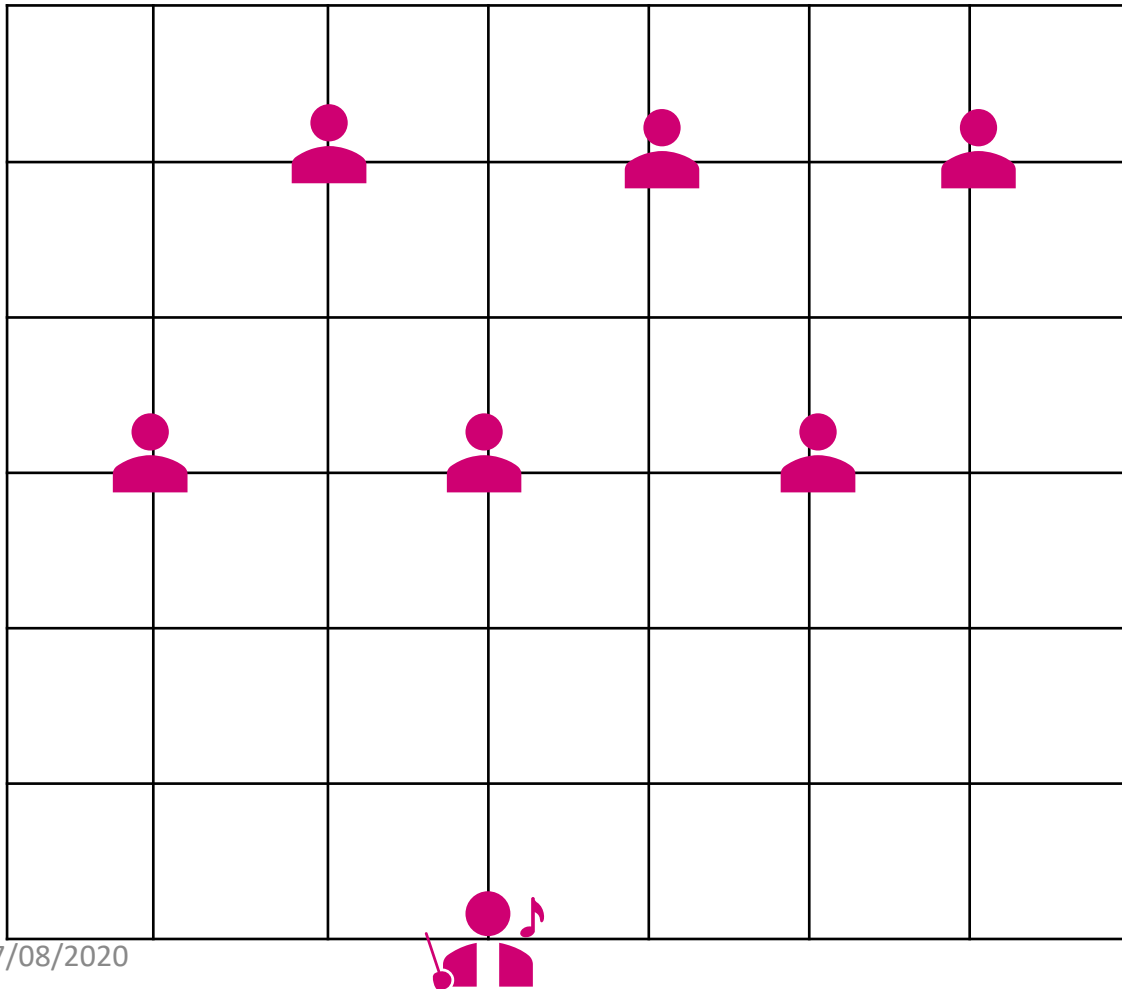
Résumé  
simpliste et  
non contractuel

Décret du [10 juillet](#)

En dérogation/complément de l'application des gestes barrières génériques



# Protocole implicite du Ministère



27/08/2020

Ministère de la Culture :

2 mètres entre les chanteurs, rangs en quinconce =  
4m<sup>2</sup> par chanteur

Chef entre 3 et 5 mètres, avec masque

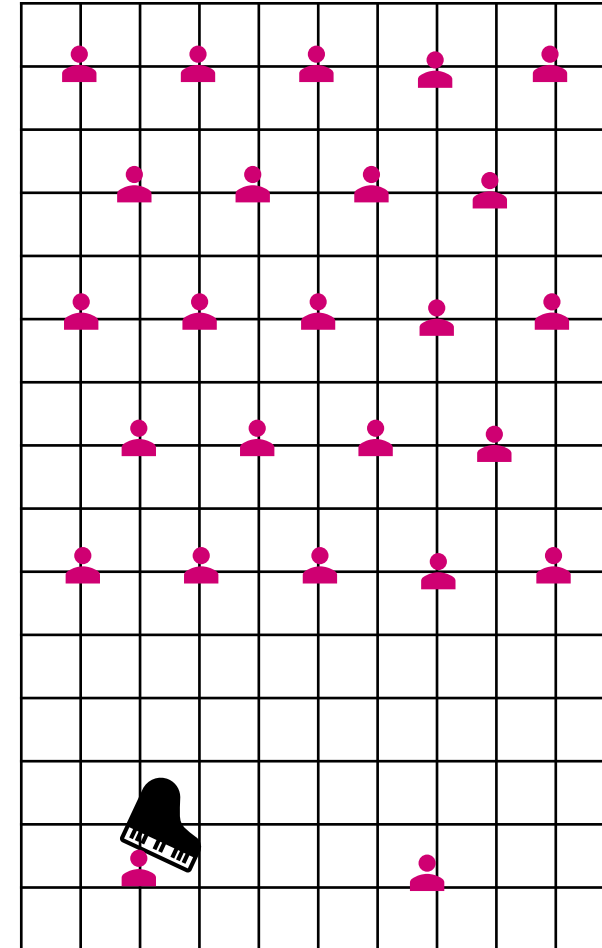
Ministère du travail : Apport d'air neuf pour

- salles de réunion 30m<sup>3</sup>/heure/personne
- ateliers 60m<sup>3</sup>/heure /personne

# Protocole implicite du Ministère

**Exemple** sur base du protocole implicite pour une salle de 15x10 mètres

- permet 28 chanteurs (3 rangs à 5, 2 rangs à 4)
- un chef et un pianiste
- Nécessite 1800 m<sup>3</sup>/air neuf par heure (sur la base 60m<sup>3</sup>/heure)



# Résumé de l'analyse ACJ

- Chant collectif = « sport collectif à risque »
  - Proximité forte
  - Espaces confinés
  - Utilisation à forte intensité des voies aériennes
  - Démographie défavorable (pour pratiquants âgés)
- Distanciation sociale « standard » est probablement insuffisante
  - Aérosols comme vecteur de contagion
- Proposition jusqu'à reprise chorale (ou progrès médicaux)
  - Adapter activités non-sûres
  - Suspendre activités non-sûres
  - Imaginer nouvelles activités

# Proposition d'ACJ

## Juillet 2020

- Distance de sécurité
  - Une ligne, 2 mètres en latéral
  - Si nécessaire, 3 mètres entre les rangs
  - Chef/fe très éloigné/e, masqué/e
- Espace de travail
  - Extérieur à privilégier
  - Intérieur avec renouvellement d'air maximum
  - Pas de brassage d'air (climatisation) > diffusion des aérosols
- Participants
  - Adapter le nombre aux espaces disponibles
  - Éviter les +65/+70 ans, diabétiques, cardiaques, surpoids/obésité
  - Tout signe d'infection possible (fatigue, fièvre, toux, etc.) > retrait

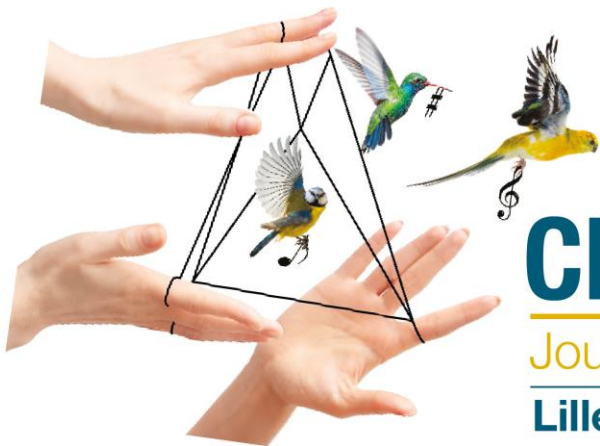


## Outils d'aide

- Documentation et liens
- Vidéos
- Outil d'aide à la décision collective pour préparation des protocoles dans les chœurs



Choralies.org



## Choral Connection

Journée Chefs de Choeur en multiplex

Lille - Bordeaux - Lyon | 10 octobre 2020

